



ALGER - Sa visite à Alger aura porté du fruit. Le français Marc Trévidic, chargé de l'enquête sur l'assassinat des 7 moines de Thibirine, a obtenu l'accord des autorités algériennes pour exhumer les têtes des victimes pour les autopsier. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Marc Trévidic retournera donc en Algérie, avec sa propre équipe, et travaillera avec des experts algériens..

Le juge n'a, en revanche, pas encore obtenu l'accord pour procéder à l'interrogatoire d'une vingtaine de témoins de l'affaire, ainsi qu'il le demandait.

Dix-sept ans après, quelles sont les zones d'ombre qui subsistent dans ce dossier ? Comment comprendre la démarche des familles ?

Éléments de réponse avec **maître Patrick Baudouin, avocat des familles des moines assassinés, au micro de Manuella Affejee**

Le texte intégral de l'entretien

Le juge d'instruction demande à procéder à un certain nombre d'auditions. Il a fait tout ce qu'il pouvait faire en France. Maintenant il faut qu'il aille en Algérie, là où les assassinats ont eu lieu et qu'il puisse entendre des témoins ou des personnes qui peuvent, à un titre ou à un autre, être impliquées dans l'affaire de l'enlèvement et du meurtre des moines. Il veut aussi pratiquer enfin ou faire pratiquer par des légistes une autopsie des têtes des moines puisqu'il n'y a jamais eu de telles autopsies pratiquées lorsqu'on a découvert les têtes des moines. C'est tout un lourd travail qui est à faire par le juge. Donc, il n'est pas anormal qu'il faille le préparer mais nous souhaitons savoir si précisément les autorités algériennes vont permettre aux juges de faire tout ce qu'il demande d'effectuer sur le territoire algérien ou si à nouveau, il va y avoir des blocages ou des tergiversations. Dans ce cas, le président Hollande nous a assuré qu'il fallait revenir vers lui et qu'il interviendrait à nouveau auprès des autorités algériennes si le juge d'instruction était entravé dans la possibilité d'accomplir tous les actes qu'il souhaite

effectuer.

Dix-sept ans après, quels sont les zones d'ombre qui subsistent ?

Les zones d'ombre sont multiples. L'instruction a quand même déjà le mérite de faire tomber certaines pseudo-vérités qui étaient assénées. Depuis le début, la thèse officielle est que les moines ont été enlevés, détenus et exécutés par un groupe islamiste terroriste, que les autorités algériennes ont tout fait pour essayer d'empêcher cela et après « circulez, il n'y a rien d'autre à voir ». Or, on découvre aujourd'hui à travers un certain nombre de témoignages que l'enlèvement lui-même a certes été effectué par un groupe islamiste -personne ne le conteste -mais sur ce groupe islamiste, il y a beaucoup d'interrogations pour savoir s'il n'était pas infiltré, voire manipulé. Et là, il y a quand même des éléments d'investigation qui restent à accomplir parce qu'il y a des doutes qui sont très forts sur les circonstances de l'enlèvement et sur les auteurs exactes de l'enlèvement.

Après, il y a eu la détention des moines pendant environ deux mois et on voit très bien qu'ils ont circulé, ils ne sont pas toujours restés au même endroit. Et on voit que les autorités algérienne savaient très bien où ils se trouvaient, là aussi à travers toute une série d'éléments de l'instruction. Et enfin, sur l'assassinat des moines, il y a notamment les déclarations de l'officier de liaison français à Alger, le général Buchwalter qui fait état qu'il y aurait eu des tirs d'artillerie des hélicoptères de l'armée algérienne qui aurait pu être à l'origine de la mort des moines.

Et même si cette version n'est pas la bonne, reste une interrogation très forte : Pourquoi les autorités algériennes, lorsqu'elles ont annoncé la mort des moines, ont indiqué « on a retrouvé les dépouilles des moines » -ce qui laissait entendre qu'il y avait les corps- et ont été contraintes -parce qu'on a demandé à voir si les corps étaient bien dans les cercueils- d'admettre et d'avouer qu'il n'y avait que les têtes. Pourquoi les autorités algériennes voulaient-elles dissimuler le fait qu'il n'y avait que les têtes des moines dans les cercueils des moines ? Si ce n'est que peut-être, les corps des moines n'étaient pas présentables car susceptibles de révéler quelque chose d'important sur les conditions de la mort.

Quel est le sentiment qui prédomine chez les familles aujourd'hui ?

Il faut bien comprendre le sens de la démarche des familles des moines de Thibirine : ce que recherchent ces familles, c'est nullement la vengeance. Il n'y a aucune haine, aucune animosité particulière. Elles veulent simplement la vérité pour qu'il y ait la justice, en oubliant pas le fait que dans cette décennie noire qu'a connue l'Algérie dans les années'90, il y a eu la mort des sept moines français mais il y a eu aussi des dizaines de milliers d'autres morts, des morts algériens et pour lesquels la vérité, la justice ne sont pas davantage passées.

Donc, c'est cette recherche-là, une recherche très consensuelle, une recherche voulue d'ailleurs aussi par la population, par le peuple algérien, de vérité et de justice qui guident les familles des moines de Thibirine pour aller vers la paix, la réconciliation, tout ce que prônaient les moines ...c'est ce message essentiel qui subsiste. Comme le dit très bien le Père Veilleux qui était le numéro deux de l'ordre des cisterciens au moment de l'enlèvement et qui est allé à Alger à ce moment-là : « Nous ce que nous voulons, c'est pardonner, ce n'est pas la vengeance. Mais pour pardonner, encore faut-il savoir à qui nous devons pardonner ». Et aujourd'hui, il y a trop d'incertitudes à cet égard, nous voulons donc aller vers la vérité dans un

esprit de pacification et dans un esprit de réelle concorde.

<http://fr.radiovaticana.va>

Publié: 03/12/2013